



UN AUTRE REGARD



PNGMDR

Ce plan fixe tous les trois ans, les orientations et les mesures à mettre en oeuvre pour chaque catégorie de matières ou de déchets radioactifs. Il est préparé par la Direction Générale de l'Energie et du Climat (DGEC) du Ministère de la transition écologique et solidaire, et par l'Autorité de Sécurité Nucléaire (ASN), dans le cadre d'un groupe de travail auquel participe le CLIS. La DGEC et l'ASN, en tant que maîtres d'ouvrage, ont soumis conformément à une loi récente ce plan à un débat public.

PNGMDR : BILAN DU DEBAT

Le débat public sur le Plan National de Gestion des Matières et Déchets Radioactifs (PNGMDR) s'est déroulé du 17 avril au 25 septembre 2019, avec 22 réunions sur le territoire national, dont une à Bar le Duc le 20 juin portant sur les alternatives au stockage géologique.

Les conclusions ont été présentées le 25 novembre par Mme HAREL-DUTIROU, présidente de la Commission Particulière chargée de l'organiser. Le CLIS a rédigé un cahier d'acteur (disponible sur son site internet) et certains de ses membres ont participé à plusieurs réunions : à Paris (à quatre reprises), Cherbourg, Bar le Duc, Saclay, Rouen, Tours, Strasbourg.

Le dossier du maître d'ouvrage (cf. ci-contre), mettait en avant cinq thématiques : le classement des substances radioactives dans les catégories "matières" ou "déchets", le développement de nouvelles capacités d'entreposage pour les combustibles usés, l'élargissement des possibilités de dérogations au principe de gestion des déchets Très Faible Activité (TFA), la définition d'une ou plusieurs filières de gestion des déchets Faible Activité Vie Longue (FAVL), et la définition des étapes suivantes du projet de stockage géologique pour les déchets Moyenne Activité/Haute Activité Vie Longue (MA/HAVL).



M. Denis STOLF, Président du CLIS

UNE INITIATIVE ORIGINALE

La CPDP (Commission Particulière du Débat Public) a mis en place la démarche de clarification des controverses techniques.

Elle consiste à associer des experts de différents horizons, afin de co-construire de l'information à destination du public, permettant de présenter sur chaque question controversée les arguments échangés.

Nouveau site internet
www.clis-bure.fr

LES ENSEIGNEMENTS POUR LE PROJET DE STOCKAGE

Concernant le projet de stockage géologique, ce débat, bien que ne portant pas sur son opportunité, à toutefois permis de rouvrir la discussion sur une **alternative** envisageable : l'entreposage de longue durée (plusieurs centaines d'années), qui donnerait du temps afin de poursuivre des recherches sur la transmutation (qui vise à diminuer, en durée et/ou en intensité la radioactivité des radionucléides à vie longue).

Il ressort du débat, que des recherches devraient être menées sur cette voie alternative, pour obtenir des éléments de **comparaison** entre le stockage géologique et l'entreposage longue durée, que ce soit en terme de sûreté ou en terme de coûts. Malgré tout, les perspectives concernant la transmutation restent encore assez floues (sur quels types de déchets peut-elle agir, quels outils pour la développer ?...).

PHASE PILOTE

Concernant les étapes suivantes du projet de stockage, il y a une forte demande de clarification de la phase industrielle pilote. D'une manière générale, le public insiste sur la nécessité de **participation effective** à la préparation des décisions. Celles-ci doivent être adaptées en continu à l'évolution du contexte scientifique, technique, socio-économique et politique. Cela constitue pour la CPDP, le principal apport du débat sur la question sensible des déchets de Haute Activité et Moyenne Activité Vie Longue.

AUTRES THEMATIQUES TRAITEES

Au cours de ce débat, d'autres sujets ont été abordés, tels que la santé, les transports, le financement et ses enjeux. Les participants ont également souligné l'importance de l'**éthique** sous l'angle de la confiance et de la prise en compte des générations futures, et ont réfléchi à la question de la **gouvernance** de la gestion des matières et déchets radioactifs.

LES SUITES DU DEBAT

Dans son bilan, Mme JOUANNO, Présidente de la CNDP (Commission Nationale du Débat Public) estime que pour qu'un débat sur la politique nucléaire puisse avoir lieu, il faut apporter la preuve que les arguments exprimés sont bien pris en compte et pour cela, il faut revoir profondément le système de gouvernance du nucléaire.

Dans le cas contraire, elle craint que cela ne conduise à discréditer les institutions, la participation et donc à alimenter le discours de la défiance et de la violence.

Rendez-vous en mars 2020 pour voir ce que la DGEC et l'ASN auront retenu de ce débat.



BULLETIN D'ABONNEMENT ABONNEZ-VOUS À LA LETTRE DU CLIS

Nom : Prénom :

Je souhaite recevoir gratuitement la Lettre du CLIS par voie postale

Adresse postale :

Code postal : Commune :

Je souhaite recevoir gratuitement la Lettre du CLIS par voie électronique

Adresse mail :

Les données personnelles collectées sont stockées de manière sécurisée et accessibles uniquement par les salariés de l'association du CLIS. Elles ne sont en aucun cas cédées ou revendues. Si vous ne souhaitez plus recevoir la Lettre du CLIS, vous pouvez vous désabonner à tout moment en adressant un mail à sj.clis@orange.fr

COMPTE RENDU ET BILAN

Retrouvez le compte-rendu et le bilan du débat public sur le site :

<https://www.pngmdr.debatpublic.fr>

Publication du CLIS Comité Local d'Information et de Suivi du laboratoire de Bure
Le Lavoir - Rue des Ormes 55290 BURE
Tél. 03 29 75 98 54
Directeur de la publication : M. Denis STOLF
ISSN n° 1969-4822
Crédit photos : CLIS
Conception et réalisation : CLIS - Tirage 6 000 ex

CONTACTS

•• 18 Avenue Gambetta - 55000 BAR-LE-DUC - Tél. 03 29 75 92 36

•• Le Lavoir - Rue de l'Orme - 55290 BURE - Tél. 03 29 75 98 54

Permanence du mardi au vendredi de 14 h à 18 h

Courriel : clis.bure@orange.fr - www.clis-bure.fr

Imprimé par nos soins
Ne pas jeter sur la voie publique